

MAIRIE DE CURTIL-SOUS-BUFFIERES- 71520

Procès-Verbal Séance ordinaire du 10 octobre 2025

Début de séance : 18h30

Président : PERROUSSET Robert

Secrétaire de Séance : MORENO Valérie

Procuration : Denis REYMONDON donne pouvoir à Robert PERROUSSET

Présents	Excusés	Absents
BONA Magali CHANEL Jean-Laurent GIL Olivier MORENO Valérie PERROUSSET Robert	REYMONDON Denis	



1-Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 11 juillet 2025

Les élus adoptent le PV à l'unanimité

2 – Remboursement du placement Obligations à terme

M. Le Maire informe les élus que le placement ouvert en 1994 est arrivé à terme le 25/10/2025. Le montant de la cession est de 8 842 €.

3 – Assurances statutaires de 2026 à 2029

DÉLIBÉRATION 2025/016

Le Maire informe les élus de l'augmentation prévue de la garantie en cas de maladie. La garantie retenue par la commune pour un délai de carence de 10 jours passe de 1,16% à 1,48% soit une augmentation d'environ 20€ par an. **Les élus adoptent à l'unanimité le choix de cette option 10 jours avec cette augmentation.**

4 – Subventions communales

DÉLIBÉRATIONS 2025/017

Le maire fait le point sur les subventions communales. Hors subventions au RPI, la commune de Curtil accordait chaque année 50 € aux Restos du Cœur. Il est proposé de ne pas renouveler cette subvention pour accorder une aide aux jeunes de la commune dans leurs activités extrascolaires. **Après discussion, les élus décident d'accorder 20€ par enfant scolarisé de 6 à 18 ans pour activité extrascolaire sportive ou culturelle par année scolaire sur présentation d'un justificatif. Cette subvention sera accordée à la rentrée 2026-2027.**

5 – Point sur le dossier aménagement du bourg RD 17 et écluses accidentées

Le Maire présente l'état du dossier d'aménagement et les notifications de subventions reçues à ce jours :

ENVI, la Région accordera 45 000 €,
Appel à Projet du Département 10 000€
Sont encore en attente les subventions de la DETR et les amendes de police.

L'état des écluses, qui ont été percutées de nombreuses fois, inquiète les élus et pose un problème de sécurité. **Après discussion, les élus décident à l'unanimité d'appeler la DIR pour demander le prêt de balises séparateur de voie. Si cela est impossible, il est décidé à l'unanimité de l'achat de 4 produits à 70€ HT.**

6 - Questions diverses

- Réservoir EP de Curtil.

Les travaux de l'extérieur du réservoir sont terminés. La rénovation intérieure est programmée en mars 2026.

Le maire présente aussi le Rapport sur le Prix et la Qualité des Services du SIE de la Guye.

- Mobilité

M. Le maire présente aux élus les projets de la commission mobilité qui a eu lieu à Bergesserin. La Communauté de Communes du Clunisois propose d'acquérir un mini bus électrique qui serait basé à Bergesserin. Il serait à la disposition des habitants de Curtil, Buffières, Sivignon, Chiddes, Bergesserin, pour faire navette au marché de Cluny et répondre à des demandes ponctuelles. Une association doit être créée pour gérer les demandes, la CCC finance le minibus. Il est demandé aux communes de faire un sondage pour évaluer le nombre d'éventuels demandeurs. Il sera fait par mail et Panneau Pocket auprès des habitants.

- Rallye des Vins

Le maire informe les élus que le Rallye des Vins sera de passage le 6 juin sur la route de Buffières. Pas d'opposition à ce passage.

- Passage info SIRTOM

Le maire informe les élus de la visite d'un représentant du SIRTOM à propos des tournées et une demande de plateformes en dur pour faciliter le déplacement des bacs d'ordures ménagères. M. le Maire avait déjà précisé que le budget ne prévoyait pas la mise en œuvre de ces plateformes pour les nombreuses poubelles de la commune. Le SIRTOM propose d'autre part des plateformes béton complètes avec barrière de retenue à 240 € TTC pièce. Pour les élus, cela semble une solution intéressante avec dans un premier temps, l'achat de 4 plateformes pour les bacs Ordures Ménagères les plus difficiles à manœuvrer. Le SIRTOM doit préciser les conditions de mise à disposition de ces plateformes.

- Repas des anciens

Comme l'an dernier, le choix sera donné entre panier gourmand et repas. Les recherches se font actuellement entre repas au restaurant et soirée traiteur à la salle communale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 35.

Secrétaire de Séance
Valérie MORENO

